

ganismes supranationaux.

Six ans seulement après le début de la décennie, nous sommes tous, non seulement mieux informés mais aussi, d'une certaine façon, plus sages. Peu d'hommes d'État le nient aujourd'hui, il y a des problèmes - dont le nombre croît sans cesse d'ailleurs - qui ne relèvent pas uniquement de solutions nationales. Que l'on songe, par exemple, à la protection du milieu et à la question de la régularisation des climats. Que l'on songe au désarmement nucléaire, à l'exploitation méthodique et équitable des fonds marins, au delà des zones nationales ou, encore, à l'exploration de l'espace, ainsi qu'à de nombreuses questions touchant l'élaboration et la surveillance des relations économiques à une certaine échelle.

Mais aussi nécessaire et, je crois, inéluctable, que soit ce processus de réduction des pouvoirs nationaux, il peut très bien être contesté par les mêmes éléments, qui, à l'intérieur de nos sociétés, s'opposent à l'accroissement de ces mêmes pouvoirs. Poussés par les raisons les moins rationnelles, quoique par certains côtés, les plus humaines, les citoyens des démocraties répugnent, souvent d'instinct, à concéder des pouvoirs à tout gouvernement, que celui-ci soit national ou international.

Au moment où la fin de la décennie se rapproche, tous ceux d'entre nous qui font profession de persuader - politiciens, journalistes, universitaires - doivent veiller à ce que les chauvinismes désuets n'empêchent ni l'établissement d'une politique universelle dans certains secteurs fondamentaux ni - quand la logique le commande, ce qui s'applique précisément au Japon et au Canada - le développement d'une plus grande solidarité.

Mais une communauté met toujours du temps à prendre forme. Les villes planifiées elles-mêmes n'acquièrent que petit à petit leur force de cohésion. Les rapports existant entre certains pays, rapports, par essence, moins intimes que ceux d'une agglomération, entravent souvent pendant des siècles le développement de tout sentiment de communauté. Il ne fait aucun doute cependant que nous ayons avantage à développer ce sentiment et que l'attitude désinvolte des siècles passés ne convient plus: elle est devenue dangereuse.

Veut-on des exemples des avantages de la coopération internationale? Les relations entre le Canada et les États-Unis en offrent d'innombrables, de la coopération par l'entremise des organismes multilatéraux de l'ONU aux grands accords économiques, le pacte de l'automobile par exemple, en passant par cette collaboration, de moindre importance peut-être, mais très tangible, de centaines